



J'allume un cierge

#wpforms-20848 { } Veuillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire.Veuillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire.Ma paroisse *Saint Roch – Sacré CœurSainte Joséphine de BakhitaSaints ApôtresSaint Amant – Gond Pontouvre –ChampniersSaint Cybard sur Charente et NouèreSoyaux – Vallée de l'EchelleNotre Dame des SourcesLa Visitation sur BoëmeBaignes – Barbezieux – BarretAubeterre – Brossac – ChalaisBlanzac – Montmoreau – Villebois-LavaletteNotre Dame des Terres en Haute CharenteConfolens – Champagne MoutonChabanaiseSaint Augustin en Tardoire et BandiatChateauneufSegonzacNotre Dame des BorderiesSaint Martin en Val de CognacJarnacSainte

ThérèseRouillacSigogneAigreMansleRuffecVillefagnanObjet du message *Message *De la part de *Envoyer

Ma contribution :

Données personnelles

Conformément à la réglementation en vigueur concernant la protection des données personnelles (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, droit que vous pouvez exercer par simple demande à communication@dio16.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à enregistrer votre paiement, et pour les opérations de communication du diocèse d'Angoulême.

Pourquoi donner ?

Allumer un cierge ou une veilleuse est une façon de prolonger notre prière, ou de nous rendre plus proche de la personne pour laquelle nous prions. Prier pour obtenir l'intercession d'un saint est également très courant parce que les saints demeurent au plus près de Dieu dans les cieux.

Don d'intercession, le cierge accompagne notre prière de demande ou exprime notre remerciement, notre action de grâce.

Combien donner ? Toute offrande est bienvenue pour faire vivre l'Église.

Contact :

Service Ressources – ressources@dio16.fr – 05.45.91.34.44

Association diocésaine d'Angoulême – 226 rue de Bordeaux – 16000 Angoulême

Conformément à la loi de 1905, l'Église ne perçoit aucune subvention pour accomplir sa mission.
Le diocèse d'Angoulême vit principalement des dons des fidèles. Merci pour votre soutien.

#wpforms-20844 { } Veuillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire.Veuillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire.Ma paroisse *Saint Roch – Sacré CœurSainte Joséphine de BakhitaSaints ApôtresSaint Amant – Gond Pontouvre –ChampniersSaint Cybard sur Charente et NouèreSoyaux – Vallée de l'EchelleNotre Dame des SourcesLa Visitation sur BoëmeBaignes – Barbezieux – BarretAubeterre – Brossac – ChalaisBlanzac – Montmoreau – Villebois-LavaletteNotre Dame des Terres en Haute CharenteConfolens – Champagne MoutonChabanaiseSaint Augustin en Tardoire et BandiatChateauneufSegonzacNotre Dame des BorderiesSaint Martin en Val de CognacJarnacSainte

ThérèseRouillacSigogneAigreMansleRuffecVillefagnanObjet du message *Message *De la part de *Envoyer

Ma contribution :

Ce formulaire n'est pas publié.

Pourquoi donner ?

Allumer un cierge ou une veilleuse est une façon de prolonger notre prière, ou de nous rendre plus proche de la personne pour laquelle nous prions. Prier pour obtenir l'intercession d'un saint est également très courant parce que les saints demeurent au plus près de Dieu dans les cieux.

Don d'intercession, le cierge accompagne notre prière de demande ou exprime notre remerciement, notre action de grâce.

Combien donner ? Toute offrande est bienvenue pour faire vivre l'Église.

Contact

Service Ressources – denier@dio16.fr – 05.45.91.34.44

Association diocésaine d'Angoulême – 226 rue de Bordeaux – 16000 Angoulême

Conformément à la loi de 1905, l'Église ne perçoit aucune subvention pour accomplir sa mission. Le diocèse d'Angoulême vit principalement des dons des fidèles. Merci pour votre soutien.